



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Avis de résultats de l'appel à candidature pour la création d'une unité résidentielle (UR) TSA de 6 places sur le département des Hauts-de-Seine

Avis d'appel à candidature publié le 12 novembre 2025.

Pour rappel, le présent appel à candidature avait pour objet la création d'une unité résidentielle (UR) TSA de 6 places spécialisée dans l'accueil d'adultes avec troubles du spectre de l'autisme (TSA) associés à des comorbidités relevant d'autres troubles du neurodéveloppement (TND) en situation très complexe sur le département des Hauts-de-Seine. Cette unité s'adresse plus particulièrement aux personnes de plus de 16 ans présentant des troubles sévères du spectre de l'autisme, le plus souvent associés à des comorbidités relevant d'autres troubles du neurodéveloppement. La grande complexité des situations concernées est liée aux caractéristiques de la personne et à la sévérité de ses troubles, exigeant un accompagnement plus spécifique, un écosystème sécurisé et nécessitant un équipement, ainsi qu'une architecture adaptée, notamment aux troubles sensoriels.

Dans ce contexte, cette unité résidentielle devait constituer, sur le territoire des Hauts-de-Seine, une solution complémentaire à d'autres, dans le cadre de parcours d'accompagnement fluides et adaptés aux besoins évolutifs des personnes. Il était attendu que l'unité résidentielle soit en interface avec les ESMS du territoire et avec les partenaires clés.

Après avoir analysé l'ensemble des dossiers, l'Agence régionale de santé Île-de-France n'a pas pu retenir de projet et **déclare INFRUCTUEUX l'appel à candidature pour la création d'une unité résidentielle (UR) TSA sur les Hauts-de-Seine.**

Fait à Saint-Denis, le 17/04/2026

Pour le Directeur général
de l'Agence régionale de santé Île-de-France,
Le Directeur adjoint à l'Autonomie

Signé

Charles RIGAUD